



SEJOUR dans la MANCHE du jeudi 14 au mardi 19 avril 2022

TOME 1 : La Baie du Mont St Michel

Jeudi 14 :

Il est un peu plus de 14h00 lorsque Monique et moi accueillons en gare de Granville les 16 pieds agiles qui nous rejoignent par le train « Nomad » Intercités Paris MP-Granville. 16, pas tout à fait car Christiane, la sètoise a oublié l'heure du train à PMP et de ce fait va vivre une journée de transport galère.

Le car « Nomad » nous attend sur le parking de la gare, direction l'auberge de jeunesse de Genêts, notre premier lieu d'hébergement.

L'auberge de jeunesse de Genêts :

Aménagée dans une ancienne gare-école, l'auberge de jeunesse de Genêts est la première étape de notre projet concernant la traversée de la baie du Mont-Saint-Michel. Genêts étant un des points de départ des traversées.



Ci-dessus et ci-contre le bâtiment principal où se trouvent l'accueil, la cuisine, la salle de restauration et quelques chambres.



Les anciennes salles de cours ont été recyclées en dortoir, chambres et sanitaires et une cuisine annexe.

A l'extérieur de nombreuses tables de pique-nique permettent de profiter du soleil.

La gare de Genêts :

La gare de Genêts, est une ancienne gare SNCF, se trouvant sur la commune de Genêts, se situait sur la ligne de Granville-Sourdeval.

La gare de tramway de Genêts, est mise en service le 29 août 1908, puis fermera aux trafics voyageurs, le 1er janvier 1935. Elle se situait entre les gares de Dragey et de Bacilly.

Voici la structure du bâtiment voyageurs, côté voie.



La photo, est extraite du site forum.e-train.fr.

Il est un peu plus de 15h00 lorsque nous arrivons à l'auberge de jeunesse.

Nous prenons possession de nos hébergements et profitons du quartier libre pour repérer les lieux et visiter le village.

L'unique épicerie n'ouvre qu'à 16h30. La plupart d'entre nous cherchons alors un lieu où les pauvres pèlerins que nous sommes pourront se rafraîchir.

Peine perdue, il est fermé.

J'en profite pour me rendre au bureau de la maison du guide, siège social de la société « Découverte de la baie du Mont-Saint-Michel » et régler la facture pour notre traversée de la baie prévue demain. Nous nous dirigeons ensuite vers la baie où le Mont nous salue de toute sa splendeur.

Tout au long de cet après-midi nous avons suivi le parcours chaotique de Christiane pour arriver jusqu'ici.

En effet après avoir raté son train initialement prévu, elle a réussi à prendre celui de 13h54, avec une arrivée prévue à 17h02 et une correspondance avec le car à 17h25. A 17h17, je lui demande si elle est bien arrivée à Granville. A 17h18, la réponse est : je suis à Villedieu, soit à environ 20 minutes de Granville. Je la rassure en lui disant qu'elle peut encore prendre le car de 18h20. Hélas, même celui-ci, elle ne pourra pas en bénéficier et c'est en taxi

que nous voyons arriver notre Christiane juste à l'heure de notre rassemblement autour d'une boisson rafraîchissante pour fêter notre arrivée à ce séjour manchot ou manchois (les deux peuvent être utilisés).



Après le repas, certains d'entre nous essayons d'aller capter le coucher du soleil sur la baie. Trop tard d'un petit ¼ d'heure. Nous essaierons de faire mieux demain soir.



Vendredi 15 :

Aujourd'hui nous allons vivre une aventure que peu de personnes la vivront dans leur existence, mais nous ne le savons pas encore.

Il fait un peu frais lorsque nous quittons nos chambres pour se rendre à la salle du petit déjeuner, mais surtout un épais brouillard nous entoure. En principe cela augure d'une belle journée ensoleillée.

Il est 9h15 et nous nous apprêtons à rejoindre le Bec d'Andaine point de rassemblement de la traversée de la baie où nous attendent Pierre notre guide attesté et Benjamin, guide aspirant en formation pour 10h00 et un départ prévu à 10h30.

Après un peu de route nous rejoignons le GR 223. Ce matin notre guide est Nelly.

Le brouillard ne semble pas vouloir se dissiper et la visibilité est réduite.

Après une mise en jambe d'environ de 2,500 km sur, nous voici arrivé sur le parking, point de rendez-vous des diverses traversées. Nous ne sommes pas le seul groupe présent sur ce lieu.

Après avoir remplacé nos chaussures de rando, misent dans le sac à dos, par des chaussons de mer, ou être tout simplement nu pieds. Après avoir, pour certains, ôté une couche de vêtement car il fait chaud, nous sommes parés pour l'aventure.

Il est 10h20, Pierre et Benjamin, nos guides nous rejoignent au point d'eau, qui sera bien utile à notre retour.

Compte tenu de la situation météorologique, ils ne sont pas très optimistes pour un départ à 10h30



Nous nous dirigeons vers le bord de la baie où, avant de nous lancer dans l'aventure, Pierre nous raconte et explique la baie à l'aide de dessins sur le sable.

Il explique entre autres que les rivières qui traversent la baie n'ont pas un lit fixe et que leurs cours est variable.



La baie du Mont-Saint-Michel.

La baie s'étend de la pointe du Grouin à la pointe Champeaux selon un axe ouest-est ; et le canal du Couesnon de Pontorson, Beauvoir, au barrage de la Caserne se prolonge en une digue vers le nord jusqu'au mont Saint-Michel, le bec d'Andaine et Saint-Jean-le-Thomas. À l'ouest, Cancale, à l'est, Avranches sur la Sée, au nord de la Sélune. Elle est située au fond du golfe normand-breton qui est limité par Bréhat à l'ouest et le cap de la Hague au nord.

Elle est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979. Le marnage très important dans la région permet à une grande partie de cette baie d'être découverte à marée basse. Deux îlots granitiques se trouvent dans la baie du Mont-Saint-Michel, Tombelaine et le mont Saint-Michel. Le secteur abrite une grande variété d'oiseaux et des phoques veaux marins.

Trois cours d'eau se jettent dans cette baie (et la traversent à marée basse) : le Couesnon, maintenant endigué à l'ouest du mont Saint-Michel, la Sée et la Sélune. La très faible pente de la baie et l'important marnage (différence de niveau entre la marée haute et la marée basse d'une marée) provoquent par grande marée d'équinoxe la formation d'un mascaret ("barre") dans ces rivières qui peut remonter plusieurs kilomètres dans les terres. Le Couesnon qui, marquant autrefois la frontière entre la Normandie et la Bretagne se mit dit-on soudainement à couler à l'ouest du mont, faisant ainsi passer ce dernier en Normandie. En réalité, jusqu'au XVIII^e siècle, l'embouchure de ce dernier se trouvait à 6 km à l'ouest du rocher. Cela est donc une légende qui amuse les habitants frontaliers qui savent que la frontière ne se situe pas sur le Couesnon proprement dit mais sur la terre ferme à 4 km à l'ouest, au pied du massif de Saint-Broladre.

Benjamin et Pierre nous montrent que sous le cordon que laisse la mer sur le sable, à marée haute, lorsqu'elle se retire, se trouve un écosystème. Un habitat accueillant la faune marine et terrestre Ce cordon s'appelle tout simplement la laisse de mer.

Il est désormais 11h45 et la visibilité n'est toujours pas au top. Nous nous engageons, direction le rocher de Tombelaine que nous n'apercevons pas. Il est situé à mi-parcours entre le Bec d'Andaine et le Mont ST Michel.



Nous nous rendons compte très rapidement que les chaussures de mer ne servent à rien. Au contraire elles restent au fond de la vase et rejoignent bien vite le sac à dos.

Nous sommes dans un décor lunaire. Nous ne distinguons rien au-delà d'une cinquantaine de mètres.

Il ne fait pas très chaud, nous avons remis les polaires. Bizarrement l'eau n'est pas froide.

Enfin nous apercevons le rocher Tombelaine. C'est là que nous allons pique-niquer.



Le rocher Tombelaine (autrefois appelé Mont Bélénus) :



Îlot granitique situé dans la baie du Mont-Saint-Michel à environ 3 km du Mont-Saint-Michel et 3 km de Genêts, il est entouré 2 fois par jour par la marée. L'important marnage de la baie du Mont-Saint-Michel, permet l'accès à ce rocher à pied lors de la marée basse.

Son accès limité par les marées permet aux oiseaux marins de vivre et surtout de nicher au printemps, et pour plus de tranquillité, Tombelaine est en réserve ornithologique du 15 mars au 15 juillet, donc interdit d'y accéder.

L'îlot de Tombelaine, à l'origine de nombreuses légendes, fût le lieu d'implantation d'une chapelle, puis d'un prieuré, puis d'un village et enfin d'un château-fort, il fut occupé par les Anglais. La destruction de ce dernier et des maisons qu'il entourait, fût une aubaine et servi de carrière de pierres déjà taillées, c'est pourquoi il ne reste que quelques ruines mais dont il émane une atmosphère étrange, que quelques âmes ayant vécu en ce lieu peut-être, nous font ressentir à son approche.

A la fin de notre pique-nique Pierre nous conte l'histoire de Tombelaine ainsi que les différentes légendes qui concernent ce rocher.



Photo de groupe devant Tombelaine

Nous ne distinguons toujours pas le Mont St Michel. Nous avons pris beaucoup de retard, nos guides décident, sagement, de pas aller jusqu'au Mont mais de faire demi-tour direction le Bec d'Andaine.



Le paysage du retour est aussi lunaire qu'à l'aller. Il y a toujours autant de passages boueux, de sables plus ou moins mouvants.

Le trajet nous a paru plus rapide, peut-être sommes devenus meilleurs marcheurs dans la boue.

Nous sommes de retour sur la terre ferme et la visibilité est nettement meilleure côté terre que côté baie.



Nos pieds « agiles », parfois fragiles, méritent bien un dégrassage avant de remettre les chaussures.

Avant de reprendre le chemin du retour vers notre lieu d'hébergement, nous faisons un détour par le seul bar du secteur, afin de profiter du soleil revenu en bénéficiant d'une boisson rafraîchissante ou réconfortante. Nous avons droit à deux types de serveuses, une que visiblement cela dérange de servir 18 personnes et l'autre souriante, blagueuse et agréable à regarder.

Après cette pause, nous rejoignons tous le GR 223, direction Genêts. Tous, sauf Christiane dont le genou n'a pas trop apprécié la boue et la vase. Elle trouvera une bonne âme pour la ramener en voiture.



Sur notre parcours, nous arrivons à apercevoir Tombelaine et un peu le Mont St Michel encore entouré de brume. Et lorsque qu'il se dégage de la brume, il semble nous narguer.

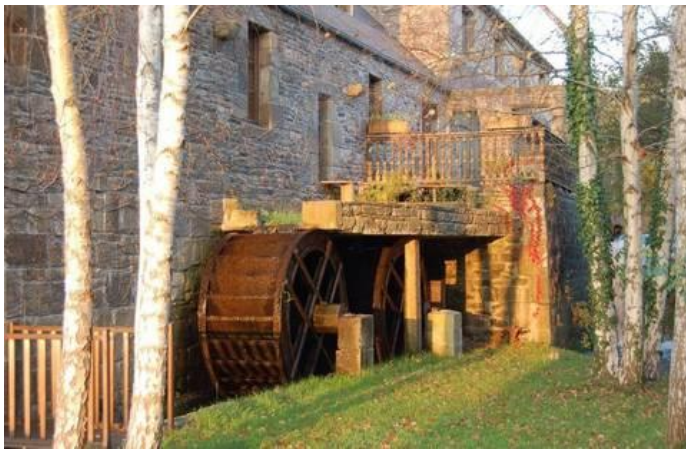
Après le repas de ce soir, il est un peu plus tôt qu'hier et nous décidons de retenter notre chance de voir le soleil se coucher sur la baie.



Samedi 16 :

Ce matin, il y a encore de la brume mais elle semble moins épaisse qu'hier.

Notre car pour Granville n'est qu'à 13h00, alors Patrick ROTHERA nous a trouver une petite balade de 5 km autour de Genêts.



Le Village de Genêts a compté plusieurs moulins sur son territoire .il faut savoir que le village abritait aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles plus de 3000 habitants. Sur la colline du village, se dressaient les moulins à vent. Parmi les moulins à eau, il subsiste le moulin du Haut ou moulin des Moines.

Il est pratiquement 11h00 et nous nous accordons une petite pause sur le parking devant l'office de tourisme, située dans une ancienne chapelle.

De là, nous avons une vue sur les moutons, l'îlot de Tombelaine et sur le Mont St Michel qui est un peu plus dégagé qu'hier.



Après cette balade, dernière pause au soleil avant de pique-niquer et de prendre le car pour Granville.



Photos : Bernadette, Monique S, Patrick et Nelly, Brigitte Lenoble, JCS

Texte : Jean-Claude SIMON. Sources : internet.